



C_2013_152

**Procès-verbal de la commission de sélection professionnelle du
grade de Rédacteur territorial**

Filière : Administrative

Catégorie : B

Collectivité : Mairie de Saint Quentin Fallavier

Conformément à l'arrêté C_2013_088 du 17 avril 2013, la commission de sélection professionnelle au grade de Rédacteur territorial s'est réunie le 28 mai 2013 au Centre de gestion de l'Isère.

La séance est ouverte à partir de 8h30.

Composition de la commission :

- Marie-Thérèse RENARD, Présidente,
- Sylvie BOULE, Personnalité qualifiée,
- Céline NUSSBAUMER, Fonctionnaire au grade d'Animateur territorial, représentant la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 7 mai 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade de Rédacteur territorial :

Nom	Prénom
LEMESRE	Marie-Noëlle

Envoyé en préfecture le 03/06/2013
Reçu en préfecture le 03/06/2013
Affiché le 

Les membres de la commission :

Président désigné par le CDG38	Personnalité qualifiée désignée par le CDG38	Fonctionnaire de la collectivité
Marie-Thérèse RENARD	Sylvie BOULE	Céline NUSSBAUMER
		

Fait à Saint Martin d'Hères, le 28 mai 2013

Transmis pour affichage et publication sur le site Internet (s'il existe) de la collectivité le :

Transmis en Préfecture le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

C_2013_167

**Procès-verbal de la commission de sélection professionnelle du
grade d'Assistant de conservation du patrimoine et des
bibliothèques**

Filière : Culturelle**Catégorie : B****Collectivité : Mairie de Saint Quentin Fallavier**

Conformément à l'arrêté C_2013_090 du 17 avril 2013, la commission de sélection professionnelle au grade d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques s'est réunie le 28 mai 2013 au Centre de gestion de l'Isère.

La séance est ouverte à partir de 8h30.

Composition de la commission :

- Bernard LE RISBE, Président,
- Michel GAUTHIER, Personnalité qualifiée,
- Christine ROUX, Fonctionnaire au grade d'Animateur territorial, représentant la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 7 mai 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques :

Nom	Prénom
JOUVE	Delphine

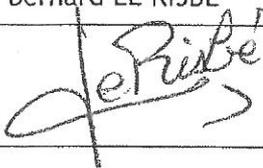
Envoyé en préfecture le 03/06/2013

Reçu en préfecture le 03/06/2013

Affiché le

SLO

Les membres de la commission :

Président désigné par le CDG38	Personnalité qualifiée désignée par le CDG38	Fonctionnaire de la collectivité
Bernard LE RISBE	Michel GAUTHIER	Christine ROUX
		

Fait à Saint Martin d'Hères, le 28 mai 2013

Transmis pour affichage et publication sur le site Internet (s'il existe) de la collectivité le :

Transmis en Préfecture le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.